

Ouverture d'un point d'accueil numérique à la Sous-Préfecture de Sélestat-Erstein

POUR QUELLES DÉMARCHES ?

Certaines démarches auparavant effectuées en Préfectures ou Sous-Préfectures doivent dorénavant être réalisées sur internet (pré-demande de carte d'identité, de passeport...)

- Les certificats d'immatriculation (immatriculation d'un véhicule neuf, vente d'un véhicule, changement d'adresse...)
 - Les demandes de permis de conduire (première demande, renouvellement, déclaration de perte...)
- s'effectuent **en ligne** sur le site internet **ants.gouv.fr**



À LA SOUS-PRÉFECTURE DE SÉLESTAT-ERSTEIN, VOUS POUVEZ ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS LA RÉALISATION DE CES DÉMARCHES

- > Si vous ne possédez pas d'ordinateur
- > Si vous n'êtes pas habitué à l'usage de l'informatique
- > Ou parce que vous rencontrez des difficultés

Le point d'accueil numérique dispose d'**ordinateurs**,
d'une **imprimante** et d'un **scanner**.
Un médiateur est présent et vous accompagne.

LE POINT NUMÉRIQUE VOUS ACCUEILLE

SUR RENDEZ-VOUS DU MARDI AU VENDREDI

DE 9H À 12H ET DE 14H À 16H

4 Allée de la Première Armée 67600 sélestat

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS :

 03 88 58 83 58

 sp-pointnumerique-selestat@bas-rhin.gouv.fr

Merci de veiller à apporter les pièces justificatives indispensables à la réalisation de votre demande ainsi que vos identifiants FranceConnect ou ANTS.